

Nantes, le 10 décembre 2018

Mobilités

Inauguration de la gare TER de Trélazé

Une offre nouvelle de 10 allers et retours quotidiens
sur la ligne TER Angers-Saumur

Ce lundi 10 décembre 2018, Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, Marc Goua, Maire de Trélazé, Christophe Béchu, Président d'Angers Loire Métropole et Christophe Huau, Directeur territorial Bretagne Pays de la Loire SNCF Réseau, ont inauguré la nouvelle gare TER de Trélazé. La création de cette gare permet d'accompagner le développement urbain de la ville de Trélazé avec une nouvelle offre de transport collectif performante. Elle assure également une accessibilité pour tous les voyageurs, en particulier les personnes à mobilité réduite (PMR).

Mise en service commercial le 9 décembre la nouvelle gare régionale de Trélazé est située dans la première couronne périurbaine d'Angers. Elle est desservie exclusivement par des TER Pays de la Loire, avec une offre de 10 allers et retours de la ligne TER omnibus Angers – Saumur, soit 20 arrêts / jour de semaine, sur une amplitude horaire allant de 6 h 40 à 20 h 20. Cette nouvelle infrastructure offre une véritable alternative à la voiture avec des temps de parcours performants : 5 minutes vers Angers Saint-Laud et 30 minutes vers Saumur. 400 montées et descentes sont attendues par jour de semaine, ce qui placera Trélazé dans le 1^{er} tiers du classement des 123 gares régionales en termes de fréquentation.

Le financement

L'opération représente un investissement de 8,1 millions d'euros, financés par :

- La Région des Pays de la Loire : 3,18 millions d'euros
- La Communauté urbaine Angers Loire Métropole : 3,18 millions d'euros
- La Ville de Trélazé : 450 000 euros
- Fonds européens : 1,3 millions d'euros de subventions Feder (Fonds Européen de Développement Régional).

Le programme de l'opération

Les travaux ont duré environ 15 mois, de septembre 2017 à décembre 2018. Les travaux de construction de la gare (quais et ses accès, passerelle de franchissement des voies) ont été conduits par SNCF Réseau. Une quarantaine d'entreprises privées ont participé au chantier, près de 80 personnes sont intervenues sur l'opération.

Périmètre SNCF Réseau

- 2 quais de 162 mètres de long chacun, accessibles aux PMR et pouvant accueillir 2 rames TER de 81 mètres de long chacune,
- Une passerelle de franchissement des voies ferrées de 10 mètres de large, accolée au pont-route existant, et comportant à la fois une partie couverte équipée de 2 ascenseurs et 2 escaliers, et une voie modes doux (piétons et vélos) s'intégrant dans une liaison urbaine inter-quartiers aménagée par la ville,
- Les rampes d'accès aux quais depuis le parking au sud et le nouveau pôle commercial situé au nord de la gare.

Périmètre SNCF Gares & Connexions

Les abris et mobiliers de quai, les caméras de vidéo-protection, les écrans d'information horaire en temps réel, un distributeur de billets régionaux sur la passerelle de franchissement.

Périmètre Ville de Trélazé

- Un parking-relais de 100 places de stationnement automobile (dont 2 places PMR) extensible à 190 places.
- Des emplacements bus IRIGO.
- Le réaménagement de la rue de la gare.
- Une borne de recharge pour véhicules électriques.
- 12 emplacements vélos sécurisés posés par Angers Loire Métropole.
- Des aménagements paysagers.

Un projet global de développement urbain et d'optimisation des mobilités

Le projet de la gare de Trélazé a émergé suite à une étude de faisabilité pilotée par la Région mettant en évidence la nécessité de créer une gare sur ce site :

- pour accompagner le fort développement urbain de la commune, la ZAC de la Quantinière est située à proximité immédiate de la gare, elle comprend 2 000 logements et commerces, 6 000 nouveaux habitants sont attendus à terme.
- pour optimiser les déplacements avec un temps de parcours TER très compétitif (5 min de la gare d'Angers Saint-Laud) par rapport aux bus urbains (25 min) et à la voiture particulière (jusqu'à 30 - 40 min en pointe pour rejoindre le centre d'Angers)

Pour compléter l'intermodalité, les voyageurs pourront se rendre à la gare en bus IRIGO (3 lignes), à pied ou à vélo.

Exemples de tarifs SNCF :

- **Trélazé – Angers**

Billet unitaire : 2,20 €

Forfait tutti illimité : 25,90€/mois

Billet mezzo : 1,2 €

- **Trélazé-Saumur**

Billet unitaire : 8,10 €

Forfait tutti illimité : 72,80 €/mois

Billet mezzo : 4,10 €



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16



NANTES - ANGERS - SAUMUR

Du dimanche 9 décembre 2018 au dimanche 10 février 2019

- Application SNCF Téléchargez gratuitement
- Site TER paysdelaloire.ter.sncf.com



Du lundi au vendredi

sauf les 26 déc et 2 janv

jusqu'au 1er fév à partir du 4 fév

Provenance	LUN	MAR À VEN											VEN					
NANTES	04.54	04.54	05.44	06.25	06.44	07.13	07.44	09.17	09.44	11.06	11.43	14.33						
Ancenis			06.01	07.08	07.02	07.32	08.01	09.35	10.01	11.25	12.01							
Angers-St-Laud	05.31	05.32	06.25	07.08	07.24	07.54	08.24	10.00	10.24	11.47	12.24	15.15						
Angers-St-Laud	05.34	05.35	06.35	07.10	07.34	07.57	08.36	08.36	10.02	10.35	11.49	15.17						
Trélazé			06.41		07.41		08.42	08.42		10.41		15.33						
La Bohalle			06.46		07.46		08.47	08.47		10.46		15.44						
St-Mathurin			06.52		07.52		08.52	08.53		10.51		15.50						
La Ménitrie			06.56		07.56		08.56	08.57	10.15	10.55		15.54						
Les Rosiers-sur-Loire			07.01		08.02		09.02	09.02		11.00		15.59						
SAUMUR	05.58		06.05	06.27	06.57	07.10	07.39	08.00	08.11	08.19	09.12	09.12	10.26	11.09	12.10	13.27	15.40	16.08
St-Pierre-des-Corps			06.51			07.50	08.14	08.41						11.59	12.50	14.20	16.20	16.59
TOURS			06.30	06.56	07.18	07.35	07.40											
St-Pierre-des-Corps	06.29	06.29	06.37	06.56	07.18	07.35	07.40	07.50	08.41	09.01								
Blois			07.17			07.47				09.07								
Orléans						08.18				09.42								
						08.55				10.12								

Du lundi au vendredi

LUN À JEU

Provenance										
NANTES	15.44	15.51	16.11	16.44	17.10	17.44	18.11	18.44		
Ancenis	16.01		16.30	17.01	17.30	18.02	18.31	19.01		
Angers-St-Laud	16.24	16.29	16.55	17.24	17.55	18.24	18.54	19.24		
Angers-St-Laud	15.36	16.32	16.41	16.57	17.36	17.57	18.36	18.57	19.36	
Trélazé	15.42		16.47		17.42		18.41		19.42	
La Bohalle	15.47		16.52		17.47		18.46		19.47	
St-Mathurin	15.53		16.57		17.52		18.52		19.53	
La Ménitrie	15.57		17.01	17.09	17.56	18.09	18.56		19.57	
Les Rosiers-sur-Loire	16.02		17.06		18.02		19.00		20.02	
SAUMUR	16.12	16.57	17.06	17.15	17.22	18.12	18.21	19.10	19.19	20.12
St-Pierre-des-Corps		17.29	17.51		18.00		19.00		20.00	
TOURS									20.07	
St-Pierre-des-Corps									20.35	
Blois									20.35	
Orléans									21.02	

Samedi

Provenance										
NANTES	06.25	09.11	11.44	14.33	15.43	15.51	20.10			
Ancenis		09.30	12.01		16.01		20.29			
Angers-St-Laud	07.08	09.54	12.24	15.15	16.24	16.29	20.52			
Angers-St-Laud	07.10	09.57		15.17	16.32	17.36	20.55			
Trélazé			12.36			17.42				
La Bohalle			12.42			17.47				
St-Mathurin			12.47			17.53				
La Ménitrie			12.53			17.58				
Les Rosiers-sur-Loire			12.57			18.03				
SAUMUR	06.27	07.39	08.00	08.12	10.19	13.27	15.40	16.57	18.19	21.18
St-Pierre-des-Corps		08.14	08.12			13.27	15.40	16.57	18.19	21.18
TOURS	07.18	08.40	11.00	14.20		18.59			21.59	
St-Pierre-des-Corps			11.07			22.06			22.06	
Blois			11.32			22.31			22.31	
Orléans			11.58			22.57			22.57	

Dimanche et fêtes

sauf les 25 déc et 1er janv

uniquement les 25 déc et 1er janv

Provenance										
NANTES	06.25	09.11	11.44	14.33	15.44	15.51	19.08	20.11	22.11	
Ancenis		09.30	12.01		16.01		19.26	20.30	22.29	
Angers-St-Laud	07.08	09.54	12.24	15.15	16.24	16.29	19.51	20.54	22.53	
Angers-St-Laud	07.10	09.57		15.17	16.32	17.36	19.54	20.57	22.55	
Trélazé			12.36			17.42				
La Bohalle			12.42			17.47				
St-Mathurin			12.47			17.53				
La Ménitrie			12.53			17.58				
Les Rosiers-sur-Loire			12.57			18.03				
SAUMUR	07.39	08.00	10.19	10.19	13.27	15.40	16.57	17.06	18.19	19.15
St-Pierre-des-Corps	08.14	08.00	10.19	10.19	13.27	15.40	16.57	17.06	18.19	19.15
TOURS		08.41	11.00	11.00	14.20	17.17	17.49	18.59	19.56	20.53
St-Pierre-des-Corps			11.07			21.01	21.59	23.50	21.08	22.06
Blois			11.32			21.42	22.31		21.42	22.31
Orléans			11.58			22.18	22.57		22.18	22.57

● circule aussi les 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019; ne circule pas les 24 et 31 décembre 2018.

🚲 Train régional. Acheminement gratuit des vélos dans la limite des emplacements disponibles.

🚆 Train régional à classe unique du lundi au vendredi. Possibilité d'accès aux espaces 1^{ère} classe avec un titre de 2^{ème} classe.

🚄 Train à Grande Vitesse / Train Intercités : horaires donnés à titre indicatif et donc susceptibles d'être modifiés. Consultez l'application SNCF pour connaître les modalités d'accès.

• Utilisez le service TER+vélo en gare d'Angers (stationnements à accès contrôlé + location de vélos). Pour tous renseignements Centre Contact TER au :

0 800 584 260 Service & appel gratuits

• Un abri vélo (stationnements à accès contrôlé) est à disposition en gare de Saumur et d'Ancenis. Il est accessible gratuitement avec un badge à demander au Centre Contact TER au :

0 800 584 260 Service & appel gratuits

Retrouvez vos prochains horaires du lundi 11 février au dimanche 31 mars sur paysdelaloire.ter.sncf.com à partir du vendredi 24 janvier. Les horaires et renseignements sont donnés sous réserve de modifications. Consultez l'affichage en gare ou paysdelaloire.ter.sncf.com. Document non contractuel.

